



## Paris-Province, soyons tous au rendez-vous !

**Mardi 14 juin 2016, 13 h 00**

N'en déplaise aux détenteurs du capital et à leurs hommes de main du gouvernement, la bataille contre la « loi Travail » continue. Depuis le 31 mars, les manifestations se sont succédées et les cortèges à Paris et en province ont rassemblé des centaines de milliers de retraités, de privés d'emploi, de salariés et d'étudiants.

Malgré des incidents au mieux tolérés, au pire orchestrés, malgré des campagnes de désinformation et les calomnies contre la CGT, la mobilisation ne faiblit pas et les arrêts de travail se multiplient pour le retrait de cette loi que 70 % des Français rejettent.

*Terroristes, preneurs d'otages*, tout y passe ! Hier, sur Europe 1, Jean-Marc Morandini accusait les grévistes de manquer de solidarité avec les victimes des inondations, elles peuvent compter sur lui et sur Elkabach pour les défendre !

Comme nous l'avions proposé dès le début de ce conflit, notre syndicat, le SGLCE, s'est rendu dans les entreprises qui le souhaitaient pour débattre avec les salariés et décider des actions à mener pour atteindre notre objectif : le retrait de la loi El Khomri. Ces débats se sont poursuivis lors de notre commission exécutive du 6 juin.

**Le SGLCE appelle à un arrêt de travail dans l'ensemble des secteurs du lundi 13 juin 23 h 00 au mardi 14 juin 17 h 00. L'ensemble des publications confectionnées et traitées dans cette tranche horaire sera impacté.**

**« Sans dents » montrons les crocs !**

Soyons encore plus nombreux dans la rue, cette fois avec la province, à l'appel de l'intersyndicale CGT, FO, FSU, Solidaires, UNEF, UNL et FIDL contre la loi El Khomri et pour l'aboutissement des revendications propres à notre profession : **emploi, réduction du temps de travail, reconnaissance de la pénibilité et politique salariale dont le SPQN refuse toujours de discuter.**



**Rendez-vous derrière le camion des JO situé sous le ballon**





## **Loi El Khomri, à nous de jouer..!**

Depuis plus de deux mois, les organisations syndicales CGT, FO, FSU et Solidaires, ainsi que les organisations de jeunesse, sont en conflit ouvert avec le gouvernement pour le retrait de loi Travail (sensée refonder de fond en comble le code du travail en France).

Malgré la volonté de passer en force par le 49-3, malgré les tentatives de division, la mobilisation de plusieurs secteurs d'activité ne fait qu'augmenter. Transporteurs, cheminots, personnels des raffineries, ports et docks utilisent le droit constitutionnel de la grève pour faire entendre la voix des 74 % de français opposés à la casse du code du travail.

**Salariés du privé ou du public, nous sommes tous concernés par l'affaiblissement des droits et garanties prévus par le code du travail, véritable socle social républicain.**

Douaniers, notre statut est directement concerné et menacé parce qu'une grande partie des articles du projet de loi sont relatifs au temps de travail, aux astreintes et aux garanties minimales  
Le dernier rapport commandé par Valls sur les 35 heures dans la fonction publique ne laisse que peu de place à l'optimisme.

La fin de la hiérarchie des normes remplacée par des accords dans toutes les entreprises ne va qu'accentuer l'inégalité des droits des salariés suivant la taille et le rapport de force syndicale dans les entreprises. Demain, les trois versants de la fonction publique seront confrontés au moins- disant en ce qui concerne le statut des agents publics. La nouvelle réforme territoriale, la mise en place du PPCR, n'ont pour but que de faire baisser les droits et garanties des agents quels que soient leur administration.

Voilà ce qu'est l'avenir de la fonction publique avec la loi "El Khomri" : c'est le début du dépeçage du statut. Pas besoin d'attaque frontale, il suffira de le saborder, direction par direction, morceau par morceau. Cette loi ouvre la porte à une fonction publique de contrats et à tous ses corollaires : licenciement, précarité, individualisation de la performance et de la rémunération, détérioration du service public...

Nous sommes fonctionnaires et nos enfants, nos amis, sont voués à la précarité à vie avec ce projet de loi. La fonction publique deviendra un lieu de précarité dont ils seront les premières victimes !

Nous avons toutes les raisons d'être dans la mobilisation et les actions décidées par les organisations syndicales pour le retrait de ce projet de loi. **Le SNAD CGT appelle tous les agents à rejoindre par toutes formes d'actions les secteurs en lutte pour le retrait de cette loi. Nous les appelons aussi à s'exprimer via la votation citoyenne organisée dans les services. Une grande manifestation nationale aura lieu à Paris le 14 juin, rapprochez-vous des militants syndicaux de votre secteur pour en savoir plus.**

Douaniers, nous sommes salariés du public, ne restons pas en retrait de ce mouvement. Nos revendications contre le PSD, véritable destruction programmée de notre métier, ne sont pas antinomiques avec le retrait de cette loi. Nos missions, nos emplois et notre statut, valent mieux que ça ! Nous avons la nécessité de gagner pour donner un nouvel espoir au monde du travail. Victoire aujourd'hui = rapport de force de demain !

**Le 14 juin tous en grève et dans les manifestations**





**POUR LE RETRAIT DE LA LOI TRAVAIL,  
GREVE NATIONALE DANS LE COMMERCE  
POUR MANIFESTER A PARIS MARDI 14 JUIN 2016 !**

Le 9 juin 2016

Depuis de nombreux mois, les salariés du Commerce et des Services continuent la lutte par des grèves, des débrayages et en participant aux manifestations, reflet de la mobilisation en cours contre la loi Travail, tout comme les oppositions sur la mise en œuvre de la loi Macron sur le travail du Dimanche aux Galeries Lafayette et celle annoncée à la Fnac.

C'est encore une preuve qu'un front commun peut stopper un recul social. La détermination du monde du travail s'amplifie dans nos secteurs pour obtenir le retrait de la loi Travail

La fédération CGT Commerce et Services, la section Commerce de la FEC FO, la FGTA FO et la fédération SUD appellent à une journée de grève interprofessionnelle avec la manifestation nationale à Paris le 14 juin. D'ici là, la fédération CGT Commerce et Services, la section Commerce de la FEC FO, la FGTA FO et la fédération SUD appellent toutes ses bases, tous ses militants à rejoindre les points de rassemblement, de manifestation, de blocage dans les lieux stratégiques et à organiser la votation citoyenne portée par l'intersyndicale en faveur du retrait du texte.

Ces actions, menées ensemble, ouvriront y compris de nouvelles perspectives de progrès social.

# ***Informations*** ***Fédérales***

## SOMMAIRE

- Amplifions la  
mobilisation pour le  
retrait de la loi VALLS-  
EL KHOMRI,

- Décision de  
l'intersyndical du 8 juin  
2016.

## **AMPLIFIONS LES MOBILISATIONS**

### **POUR LE RETRAIT DE LA LOI VALLS-EL KHOMRI**

**LE 14 JUIN  
GRÈVES DE 24 HEURES  
MANIFESTATION À  
PARIS**

**NOUVELLES JOURNÉES  
DE GRÈVES  
ET DE MANIFESTATIONS**

**LE 23 JUIN : VOTE AU SÉNAT  
LE 28 JUIN : REMISE DE LA  
VOTATION CITOYENNE**

## COMMUNIQUE COMMUN

**CGT, FO, FSU, Solidaires, UNEF, UNL et FIDL**

### **Tout tremble, mais rien ne bouge !**

Les organisations syndicales en lutte contre la loi travail affirment avec force leur détermination à défendre l'intérêt de tous les salarié-es actuel-les et futur-es. Elles relèvent avec intérêt l'évolution de certaines organisations syndicales qui ne sont pas dans l'action mais qui expriment leur désaccord avec le projet de loi.

Les organisations syndicales et de jeunesse, conscientes de leurs responsabilités, en appellent encore une fois au gouvernement et aux parlementaires pour qu'ils assument les leurs en matière de protection des salarié-es. Elles rappellent que ce texte n'est pas acceptable, notamment sur l'inversion de la hiérarchie des normes, les accords de développement et de maintien dans l'emploi, l'assouplissement des licenciements économiques, le référendum et la médecine du travail, facteurs de destruction des garanties collectives et favorisant la précarité.

De ce fait, elles jugent incompréhensible et inadmissible, pour un gouvernement qui prône le dialogue social, que le Président de la République ne réponde toujours pas au courrier des sept organisations qui demandent à être reçues afin de faire valoir leurs propositions.

Ce n'est pas en menaçant, en discréditant le mouvement social et en essayant de diviser, sans succès, les organisations syndicales et de jeunesse que le règlement du conflit contre le projet de loi travail sera trouvé. Elles restent unies et déterminées pour gagner.

La mobilisation demeure importante et la votation citoyenne remporte un grand succès. Les organisations soutiennent les salarié-es en lutte et ceux et celles qui les rejoignent et appellent à amplifier les grèves et les actions.

Si le gouvernement s'entête, les organisations syndicales et de jeunesse engagent l'ensemble des salarié-es actif-ve-s, privé-es d'emploi et retraité-es, les étudiant-es et lycéen-nes à poursuivre les actions revendicatives sous les formes décidées localement particulièrement les :

- 23 juin 2016 : date du vote au Sénat (grèves, interpellations des parlementaires, rassemblements, manifestations, conférences de presse ...).
- 28 juin 2016 : remise de la votation citoyenne auprès des préfetures et à la Présidence de la République pour la région parisienne en organisant des grèves et des manifestations.

D'ores et déjà le 14 juin s'annonce fort et verra la participation, l'appui et le soutien de délégations syndicales européennes et internationales qui chaque jour témoignent de leur solidarité.

Pour ne pas se laisser impressionner, pour résister, les organisations syndicales invitent à voter pour le retrait du projet de loi travail et l'obtention de nouveaux droits. Elles appellent à participer massivement à la grève et à la manifestation du 14 juin à Paris.

Les organisations décident de se retrouver le 15 juin.

Paris, le 8 juin 2016

09 juin 2016

## INFO LUTTES N°14

### ---- ACTIONS EN COURS ----

**CGT Energies Corrèze Cantal** : Hollande en Corrèze, ce matin 8h00, les électriciens et gaziers avec la CGT ont tenu à saluer la venue du président en ciblant ses amis du Medef aux commandes des multinationales.

Arovo, Thomson, Mecafi, EDF Hydro et ingénierie, la Poste à Brive, Sicam à Pompadour et Lubersac, ils n'ont pas oublié le MEDEF et la CCI à Brive.

Dans le **Cantal**, **RTE Aurillac** dans le noir. Un départ HTC hors service, eRDF, Medef, CCI et permanence PS ont subi la loi de la dérèglementation.

**CGT Energies 47** : Lot et Garonne, 1/3 des usagers du Nord du département ont été passé en heure creuse. Les actionnaires ont perdu de l'argent, les usagers en ont gagné !

**CGT Energie 49** : Angers, actions CGT et FO avec les salariés des IEG, et action interpro au centre eRDF.

**CGT Energie Vienne**: Contre la loi travail, les luttes continuent partout le mouvement perdurent ou se mettent en place. Les coupures pour non-paiement ne sont pas effectuées, passage de poste en heures creuses, création des robins des bois de l'énergie.

Demain, le PDG d'EDF sera à Lyon, il sera bien reçu...

**CGT Energie Morbihan** : Poste source 63KWA de Lorient bloqué. La ville de Lorient en heure creuse. Le port et le dépôt de pétrole coupés.

**CGT Elengy** : Grève à **Fos sur Mer et Montoir**, les navires sont bloqués, pas de déchargement de gaz.

**Energie et RTE Bourgogne** : Prise d'un poste de transport électrique par une centaine d'agents, poste en local.

**Energie et RTE Auvergne** : 3 postes sur 5 en local sur la ceinture 225KW de Clermont Ferrand, plus 2 autres postes.

**Energie 78** : site eRDF GrDF de Carrière sous Poissy bloqué par les agents grévistes.

**RTE Lyon** : Site du GMR bloqué.

**Energie Auvergne** : Centre eRDF de Clermont Ferrand et Issoire bloqués.

**Energie 92** : site GrDF Villeneuve la Garenne toujours occupé et coupé en électricité.

**Centrale Nucléaire de St Laurent** : Filtrage à l'entrée du site.

**Energie Marseille Ville** : Les réseaux de gaz vétuste ont cédé, l'eau manque aussi...

**Centrale Nucléaire de Bugey** : Filtrage et votation citoyenne pour 894 personnes.

Des radars en moins sur **Blanzay, Montceau et Carises**

**Energie Var** : Dépôt pétrolier de Puget sur argent bloqué par une centaine de grévistes.

**Energie Provence** : Plateforme Serval Aix en Provence bloquée, blocage du campus EDF à St Tulle.

**Energie Lyon** : Au commerce, blocage et AG « Alarme incendie » qui donne lieu à une votation.

**Energie Amiens** : Site d'EDF commerce en pause votation et barbecue.

**Retraités Energie Paris** : Rassemblement à la CAMIEG qui obtient une rencontre début juillet au Ministère.

**Centrale Nucléaire de Chinon** : Votation citoyenne plus de 700 votants.

**Centrale Nucléaire de Flamanville** : après l'EPR, ce sont les tranches 1 et 2 qui passent à la votation.

**Energie Clermont Ferrand** : Envahissement d'un poste 200 000 usagers passés en heures creuses.

**Siège CCAS** : Votation citoyenne en cours.

**Centrale Nucléaire de Tricastin** : Grande participation à la votation, 1052 votants, 2 filtrages sur le site.

**Energie Rhône Alpes** : Occupation du poste de transport électrique de St Vulbas avant l'arrivée du président Brotte... qui a eu peur de venir !

**Energie Sud Aquitaine** : Coupure CCI de Bayonne et du Medef qui l'occupe...  
Télé local hors service.



LETTRE  
INFO



09 juin 2016

## **Amplifions la mobilisation, faisons respecter la démocratie, faisons retirer la loi travail, et gagnons de nouveaux droits pour les salariés des IEG !**

Après plus de 3 mois de mobilisation des salariés, des jeunes, des privés d'emploi et des retraités, la mobilisation se poursuit et s'amplifie comme le montre cette journée du 9 juin.

Partout dans le pays, les électriciens et gaziers ont participé à des actions massives avec reprise de l'outil de travail et organisation de blocage en interpro. Leur détermination reste intacte depuis le début.

L'opinion publique est majoritairement opposée à cette loi travail malgré le matraquage médiatique d'une presse honteuse et des médias aux mains du capital.

Non seulement le Gouvernement doit retirer la loi travail mais nous devons obtenir la garantie de l'emploi dans les IEG, la réinternalisation d'activités devant être exercées par des agents statutaires ainsi qu'une application du Statut aux salariés des nouvelles entreprises entrant dans les IEG.

Le Gouvernement refuse toujours d'ouvrir le dialogue social avec les 7 organisations depuis des semaines, c'est irresponsable !

**Le MEDEF exige Précarité, Casse des droits sociaux, Salaires en baisse et Dividendes en hausse et n'ouvre pas des négociations dans les IEG**

**La CGT exige : La garantie de l'emploi dans les IEG**

**Des Garanties collectives et sociales de haut niveau, des salaires décents, des classifications correspondant au professionnalisme des électriciens et des gaziers.**

**Dans cette lutte, la FNME CGT appelle** les salariés à participer à la votation contre la loi travail, à participer aux Assemblées Générales qui seront organisées pour déterminer les modalités de la poursuite de l'action, y compris la reconduction, à multiplier sur tout le territoire les mobilisations avec **des temps forts : 14 – 16 - 23 et 28 juin prochain.**

Pour le 14 juin, la FNME CGT, FO et la CFE-CGT appellent à l'action et à la grève, avec participation en début de matinée à la manifestation contre la vente de RTE (11h00 - 246 boulevard Saint Germain - 75007 PARIS) puis participation à la manifestation nationale et interpro de Paris (14h00 Place d'Italie). La FNME CGT appelle également à des manifestations locales avec reprise de l'outil de travail pour ceux

et celles qui ne se rendraient pas à Paris.

Pour le 16 juin, la FNME CGT appelle à la grève avec reprise de l'outil de travail. A travers le focus de la loi travail (hiérarchie des normes, CDI), la CGT exige pour la Branche des IEG :

- **Le retrait de la loi travail**
- **La garantie de l'emploi**
- **Des garanties collectives et sociales (CCAS, CAMIEG, CNIIEG) de haut niveau avec des salaires et des classifications à la hauteur du professionnalisme des agents.**

## Défendons nos métiers et nos diplômes !

# IL FAUT SE MOBILISER !

Dans un contexte de casse du Code du Travail qui voit le gouvernement passer en force pour imposer sa loi El Khomri en utilisant l'article 49-3, le Ministère de la Santé et de l'Action Sociale continue d'avancer à marche forcée pour imposer, dès 2017, la déstructuration des diplômes d'État du Travail social actuellement reconnus dans les conventions collectives et le statut de la Fonction publique (État, Territoriale et Hospitalière).

### Qui est visé...?

Les Assistant-e-s sociaux, Éducateurs/trices spécialisé-e-s, Conseillers/ères en Économie sociale et Familiale...

### Comment ?

Le gouvernement procède à un véritable chantage : reconnaître nos diplômes bac+3 (actuellement reconnus et payés bac+2) à la seule condition de refondre l'ensemble des formations et métiers du social (entendre par refonte : destruction !) Nous perdons la spécificité et la complémentarité des métiers du social. Les travailleurs sociaux ne seront plus au service du public et des usagers mais au service des dispositifs.

Nous ne serons plus soumis au secret professionnel et deviendrons les informateurs de nos patrons ou collectivités dans une dynamique de contrôle social et non plus de cohésion sociale.

Depuis janvier, à la CPC, les arguments contradictoires que nous développons ne sont pas pris en compte. Nous dénonçons le manque d'une réelle concertation et l'instrumentalisation de notre participation.

De plus, les grilles indiciaires des personnels paramédicaux et sociaux, annoncées par la Direction Générale de la Fonction Publique (DGAFP) dans le cadre de la mise en œuvre unilatérale du projet d'accord Parcours Professionnels Carrières et Rémunérations (PPCR) et publiées au J.O du 14 mai 2016 pour la Fonction Publique Territoriale, sont totalement insatisfaisantes : allongement des carrières donc perte du pouvoir d'achat, suppression de l'avancement d'échelon au mi-

nimum... Rappelons que la CGT n'a pas signé ce protocole, et, malgré tout, le gouvernement dans ce domaine-là passe encore une fois en force !

### Que faire ?? Réagir et se mobiliser !!

Attention, la répression à l'égard des travailleurs sociaux manifestant devant la DGCS (Direction Générale de la Cohésion Sociale) le lundi 23 mai 2016 montre que le gouvernement craint la mobilisation syndicale, populaire, la convergence des luttes et des colères ! Le Ministère des Affaires sociales et de la Santé, via la CPC (Commission Professionnelle Consultative), prône le « dialogue social », mais l'applique à coups de gaz lacrymogène !

Alors que la France doit faire face à un taux de chômage sans précédent, l'État répond par une logique de rentabilité et de marchandisation du travail social, développe un contrôle social généralisé et s'attaque à la destruction massive des métiers des professionnels du social !

**La CGT ne laissera pas faire !!!  
SANS AUCUNE HÉSITATION, DÉFENDONS  
NOS MÉTIERS ET NOS DIPLÔMES  
LE RAPPORT DE FORCE,  
C'EST MAINTENANT !**

### NOUS REVENDIQUONS :

- L'abandon du projet de la réingénierie de l'ensemble des métiers du social ;
- La reconnaissance immédiate de nos diplômes BAC+3 ;
- La définition de politiques sociales à la hauteur des besoins des populations, quel que soit le lieu d'habitation ;
- Des moyens humains en personnel diplômé dans l'ensemble des établissements et services des secteurs publics et privés du travail social.

### C'EST POURQUOI

**LA CGT INVITE LES SALARIÉS À PARTICIPER MASSIVEMENT À LA  
MANIFESTATION NATIONALE DU 14 JUIN 2016 À 14 h**

pour obtenir le **RETRAIT DE LA LOI TRAVAIL ET DÉFENDRE NOS MÉTIERS**

**LE 21 JUIN 2016, DATE DE LA PROCHAINE CPC DU TRAVAIL SOCIAL, SOYONS ENCORE  
PLUS NOMBREUX POUR LE RETRAIT DU PROJET DE RÉARCHITECTURE DES MÉTIERS DU SOCIAL.**

**L'intersyndicale appelle à des rassemblements et manifestations en territoire devant les Préfectures et à Paris : manifestation à 11 h départ de la DGCS, 11 place des 5 Martyrs du Lycée Buffon, Paris 14e, jusqu'au Ministère des Affaires Sociales et de la Santé.**



# LE 14 JUIN 2016 A PARIS LES METALLOS SERONT DANS L'ACTION ET EN MANIFESTATION

Les métallos, les cheminots, les agents territoriaux, les électriciens-gaziers, les salariés du nettoyage, des raffineries, les routiers, etc.. de tous les départements du pays seront présents à la manifestation nationale, à l'appel de la CGT, FO, FSU, Solidaires, UNL, UNEF et la FIDL. Tout ensemble, ils exigent :

- **Le retrait du projet de Loi Travail**
- **Un nouveau code du travail du 21<sup>ème</sup> siècle.**

Les manifestants, les grévistes sont largement soutenus, depuis des mois, par la population malgré la campagne de désinformation médiatique et gouvernementale. Ils ont raison de s'opposer à une loi rétrograde qui casse les droits des salariés au lieu de créer de l'emploi. L'affaiblissement de la législation sociale détruit les emplois stables et généralise la précarité.

Le chômage de masse et la précarité s'installent durablement, le pouvoir d'achat

des salariés, des retraités, des jeunes diminue. Les capacités de production reculent, comme les services publics essentiels au développement du pays et à la protection de la population.

Des messages de solidarité et de soutien affluent du monde entier de la part des syndicats et des salariés. Ils sont confrontés aux mêmes lois rétrogrades et nous demandent de ne pas relâcher la pression sur le gouvernement et le patronat.

La mobilisation dans le pays s'élargit à de nombreuses professions, elle se densifie avec l'arrivée massive de nouveaux salariés en grève et elle prend plusieurs formes telles que les blocages d'activité économique de certains secteurs, des rassemblements, manifestations, etc...

La votation citoyenne remporte un franc succès. Vous pouvez la remplir et l'organiser à l'aide du site [www.votationtravail.fr](http://www.votationtravail.fr)

## Manifestation à Paris le 14 Juin 2016 Rendez-vous à 13h Place d'Italie Arrivée à Invalides

Tous les métallos sont appelés à se rassembler derrière le ballon de la Fédération Cgt de la métallurgie, avec les banderoles de leur entreprise. (Ballon de la Métallurgie entre l'UD CGT du 93 et 78).

Nous sommes en passe de gagner le retrait du projet de Loi Travail.

Pour cela les jours prochains seront décisifs pour remporter la victoire.

Dès maintenant inscrivez-vous auprès d'un militant CGT pour participer, tous ensemble, à la grande manifestation nationale et contribuer ainsi à la réussite du mouvement.

### C'est maintenant que ça se passe !



10 juin 2016 | Communiqué de la Fédération CGT des Services publics

## **Blocages dans le secteur des ordures ménagères : on lâche rien !**

Vendredi 10 juin, le douzième jour de blocage est engagé sur le site de la TIRU Ivry/Paris 13, première usine d'Ile-de-France de traitement des déchets et ordures ménagères.

Ce matin, la grève se poursuit dans les principaux garages de camions-bennes de la Ville de Paris (Ivry Bruneseau, Ivry Victor Hugo, Romainville, Aubervilliers).

Hier, réunie sur le site d'Ivry, l'assemblée générale des grévistes – éboueurs, chauffeurs, égoutiers, personnels des garages de la Ville de Paris – a décidé à l'unanimité la reconduction de la grève jusqu'au 14 juin. Les grévistes ont affirmé être prêts à suspendre leur mouvement si le gouvernement ouvre des négociations sur le projet de loi Travail. Les échanges récents entre les dirigeants CGT et la mairie de Paris sur le déroulement du conflit n'ont pas été de nature à faire évoluer les formes de la lutte, dans la mesure où les réponses attendues par les grévistes relèvent du gouvernement.

Le site d'Ivry a reçu hier la visite fraternelle des Secrétaires généraux des Fédérations CGT du Commerce, du Verre et Céramique et du Textile-Habillement-Cuir, venus apporter leur soutien aux grévistes. Le soutien international à la lutte s'est notamment traduit par une visite du Secrétaire général du Parti communiste espagnol et de la Vice-Présidente du Parti de la Gauche européenne.

Les deux principaux sites du SPECTOM de l'Ariège, qui assure 80 % de la collecte et du traitement dans le département, sont bloqués depuis maintenant une semaine dans le cadre d'une action unitaire engagée par l'Union Départementale CGT et les syndicats CGT des territoriaux.

À Fos-sur-Mer (Bouches-du-Rhône), l'incinérateur traitant les ordures de l'agglomération marseillaise est bloqué pour la troisième journée consécutive suite à une action lancée par l'Union Départementale CGT 13, qui a abouti à une grève des salariés de l'incinérateur. Le centre de traitement des Cadeneaux est bloqué depuis ce matin.

Dans le Gers, la principale déchetterie du département située à Auch a été bloquée hier en fin de journée dans le cadre d'une action intersyndicale organisée par les syndicats CGT de territoriaux d'Auch et agglomération et l'Union Départementale CGT.

Dans le Tarn-et-Garonne, la déchetterie de Montech est bloquée depuis 6 h 30 ce matin dans le cadre d'une action initiée par l'Union Départementale.

**Par son obstination, le gouvernement porte l'entière responsabilité de la poursuite du conflit et de ses conséquences pour la population, qui demeure très majoritairement hostile au projet de loi Travail.**

La Fédération CGT des Services publics renouvelle son appel à ses syndicats et militants à soutenir les occupations de site en cours, à engager partout sur le territoire des actions visant à paralyser la collecte et le traitement des déchets pour contribuer au blocage de l'économie, à préparer un 14 juin massif, et à s'emparer de la votation citoyenne, pour gagner le retrait du projet de loi Travail et des négociations pour un Code du Travail du 21<sup>ème</sup> siècle.



# APPEL A LA MOBILISATION LE 14 JUIN 2016

## MANIFESTATION NATIONALE ET INTERPROFESSIONNELLE À PARIS

### ATTENTION : SEULE L'ACTION PERMETTRA LA VICTOIRE

**P**our nos emplois, nos conditions de travail, nos salaires et le maintien des 35 heures comme référence, nous exigeons le développement d'une politique de Santé de haut niveau par un financement solidaire et des SERVICES PUBLICS de PROXIMITÉ rendus par des professionnel-les qualifié-es, reconnu-es, répondant aux besoins de la Population.

Tous les établissements de Santé et d'Action Sociale sont concernés par la mise en œuvre de la LOI SANTE et notamment par son article 107 sur la création et la mise en place à marche forcée des GHT (Groupements Hospitaliers de Territoire).

#### QU'EST CE QUE C'EST ?

Le GHT, c'est le moyen de diminuer les remboursements de soin, c'est le moyen de faire supporter aux hôpitaux publics le plan d'austérité du gouvernement, c'est le moyen de rationaliser les effectifs, de diminuer les coûts de fonctionnement et enfin de dégrader nos conditions de travail. Cette loi génère également la mobilité. C'est cela et cela seulement. Ça n'a rien à voir avec un meilleur accès aux soins ou une harmonisation des pratiques.

#### POURQUOI FAIRE ?

Des économies, nous sommes bien dans la logique nationale de passer de 1 200 établissements sanitaires et environ 900 établissements médico-sociaux autonomes à une bonne centaine de Groupements Hospitaliers de Territoire. Le GHT, c'est le moyen de diminuer les remboursements de soin, c'est le moyen de faire supporter aux hôpitaux publics le plan d'austérité de 3 milliards, c'est le moyen de supprimer 22 000 postes et 16 000 lits. En clair, il est demandé aux Hôpitaux Publics et aux Établissements Publics et médico-sociaux de participer aux réductions des dépenses de santé de 11 milliards pour la Sécurité Sociale.

#### QU'EST CE QUE CELA VEUT DIRE ?

C'est la mise en place d'un regroupement d'établissements ayant diverses activités, type : gériatrie, médecine, chirurgie, obstétrique, psychiatrique... En concentrant ces établissements, la Loi Santé éloigne des lieux de soins, des usagers de toutes catégories : personnes âgées, femmes enceintes, enfants souffrant de troubles du comportement... C'est une transformation du système de santé que nous connaissons tous, en tant que professionnel et en tant qu'usager.

Les Groupements Hospitaliers de Territoire et la Loi Travail sont liés.

Le projet de loi El Khomri dit « *Loi travail* » vise à la destruction pure et simple du droit du travail. Si cette loi était maintenue, elle se traduirait dans notre secteur de la Santé et du Médico-Social par :

- ➡ Licencier en cas de baisse du chiffre d'affaire ou de transfert d'activité,
- ➡ Les accords locaux (type temps de travail : 35 h) seraient remis en cause tous les 5 ans, même à l'hôpital,
- ➡ Les Directions pourraient baisser les salaires et/ou augmenter le temps de travail,
- ➡ Les astreintes pourraient être compensées par des temps de repos ou par des compensations financières au choix de l'employeur,
- ➡ Un accord d'entreprise et/ou d'établissement public pourrait être moins favorable que le code du travail ou le statut,
- ➡ Les congés payés pourraient être modifiés au dernier moment,
- ➡ Les heures supplémentaires seraient moins payées et pourraient l'être en 5 fois, 3 ans plus tard,
- ➡ La visite médicale d'embauche serait transformée en simple visite d'information,
- ➡ Une dégradation du statut des agents de la Fonction publique...

**LES EXEMPLES NE MANQUENT PAS,  
ALORS TOUS DANS LA LUTTE !**

**QUE L'ON SOIT SYNDIQUÉ-E À LA CGT OU NON, QUE L'ON SOIT TITULAIRE OU CONTRACTUEL-LE,  
NOUS SOMMES TOUS CONCERNÉ-ES. LES GHT ET LA LOI TRAVAIL SONT NÉS  
DANS LE MÊME LABORATOIRE ANTI-SOCIAL DU GOUVERNEMENT.  
NOUS DEVONS COMBATTRE TOUS ENSEMBLE À PARIS LE 14 JUIN 2016  
PAR LA GRÈVE ET LA MANIFESTATION.**



Etats Généraux Alternatifs du Travail Social

« Ils ont osé... ! »

Et on continue  
mardi 14 juin et  
mardi 21 juin !!!

# Mobilisation des Travailleurs sociaux

**POUR LA DÉFENSE DE NOS MÉTIERS  
ET DE NOS DIPLÔMES !**



**Lundi 23 mai 2016, deux cents travailleurs sociaux et étudiants en travail social étaient rassemblés pour faire entendre leurs revendications devant la Direction Générale de la Cohésion Sociale (Paris 14<sup>e</sup>).**

De très nombreux travailleurs sociaux, camarades CGT, de Marseille, du Var, de Paris, FSU, SUD ainsi que des étudiants en travail social, des représentants des Egats (Etats Généraux Alternatifs du Travail Social), des membres du collectif Avenir'Educ, ou encore de la commission Action Travail Social de Nuit Debout Paris, étaient déterminés à faire entendre leurs voix pour défendre leurs métiers ce lundi 23 mai devant la Direction générale de la cohésion sociale (DGCS).

Ce jour-là se tenait la CPC du travail social et de l'intervention sociale (Commission Professionnelle

Consultative) : les organisations syndicales CGT et FO ont réaffirmé leurs positions puis ont quitté la séance. (cf déclaration CGT et FO Commission Professionnelle Consultative du 23 mai 2016).

Vers midi, les manifestants apprennent qu'aucune possibilité de rencontre avec Mme Neuville, secrétaire d'État du ministère des Affaires Sociales et de la santé n'est possible. Depuis, le cabinet ministériel a proposé un rendez-vous à la CGT et à FO le 16 juin 2016, rendez-vous auquel vont tenter de se joindre l'ensemble des organisations appelant à la mobilisation.

Lors de ce rassemblement, très pacifique, les forces de l'ordre ont osé faire usage de gaz lacrymogènes sans avertir au préalable les manifestants. Ensuite, les forces de l'ordre ont encerclé les manifestants. Ils ont osé entraver notre liberté de circulation parce que nous les avons dérangés ! Au final, à 14h00, les manifestants encore nombreux ont été escortés par les forces de l'ordre jusqu'à la bouche de métro !

## La répression est à son comble !

Restons mobilisés et soyons encore plus nombreux dans la rue le **14 juin 2016** contre la loi **El Khomri** qui va aggraver les conditions de vie des plus précaires et les conditions de travail des professionnel·les qui les accompagnent !

**Le 21 juin 2016**, date de la prochaine Commission Professionnelle Consultative du travail social, soyons encore plus nombreux **pour le retrait du projet de réarchitecture des métiers du social.**

L'intersyndicale appelle à des rassemblements et manifestations en territoire devant les Préfectures et à Paris : manifestation à 11 h départ de la DGCS, 11 place des 5 Martyrs du Lycée Buffon, Paris 14<sup>e</sup>, jusqu'au Ministère des Affaires Sociales et de la Santé.